



Première collectivité de France à s'être équipée d'une station hydrogène et de 10 voitures de service, le Département de la Manche a complété en novembre la flotte du SDIS de deux véhicules propres, pour des interventions diverses.

Le port de Saint-Vaast-la-Hougue, géré depuis 2012 par la société publique locale d'exploitation des ports de la Manche.

## Avant-propos

### Liberté, Égalité, Fraternité

2015 s'achève... une année qui laissera un goût amer à la nation tout entière. Ces dernières semaines, dans la Manche comme partout en France, chacune et chacun a eu l'occasion de rendre hommage aux victimes des attentats parisiens. Dans nos communes, sur nos lieux de travail respectifs, avec nos amis, nous avons eu besoin de parler, d'échanger sur ces heures tragiques qui ont frappé notre pays.

En réponse à ces événements, c'est un formidable élan fraternel que la France a traversé tout au long de cette année : des manifestations de janvier suite aux attentats de Charlie hebdo jusqu'à ces instants de recueillement au lendemain du 13 novembre.

Ce besoin de nous retrouver tous ensemble, avec la réaffirmation de notre droit à vivre libres et égaux. Ce besoin qui doit aller de pair avec ce qui a toujours fait de notre pays une terre des droits de l'homme, ouverte à toutes celles et ceux qui subissent l'oppression.

En ces moments difficiles, la devise de notre pays prend encore plus de sens. Cette liberté dont nous connaissons le prix dans la Manche et en Normandie, cette égalité ciment de notre république par l'expression démocratique qui nous est offerte, cette fraternité que nous devons continuer de cultiver au cœur de nos bourgs, de nos quartiers, de nos familles.

Cette devise, notre devise, nous devons l'appeler de tous nos vœux, afin qu'elle résonne tout au long de l'année 2016...

## Parlons-en

# LE DÉPARTEMENT CHOISIT DE CONSERVER LA GESTION DES PORTS DÉPARTEMENTAUX



Marc  
**LEFÈVRE**  
président de la commission  
de l'Administration et des  
Finances et vice-président du  
conseil départemental

### Quelle est la situation des ports de la Manche aujourd'hui ?

Du fait du processus de décentralisation, le Département est compétent depuis 1983 pour créer, aménager et exploiter les ports maritimes de commerce et de pêche. Nous avons ainsi en gestion 14 ports dits « d'importance départementale » : Saint-Vaast-la-Hougue, Tatihou, Barfleur, Roubari, Port Pignot, Port Lévi, Le Becquet, Omonville-la-Rogue, Port Racine, Goury, Diélette, Barneville-Carteret, Portbail et Granville. Suite au transfert des ports nationaux, nous avons repris en 2007 celui de Cherbourg en responsabilité partagée avec la Région, au sein du syndicat mixte Ports Normands Associés (PNA). Il existe aussi deux ports communaux : Carentan et la Sinope.

### Comment se passe cette gestion des ports départementaux ?

Le Département s'est toujours attaché à entretenir les ports de sa compétence et leur a consacré depuis 1983 environ 50 M€, avec l'appui des collectivités locales et des concessionnaires. Les ports pittoresques de la Manche (Goury, Racine, Omonville-la-Rogue, Le Becquet, Lévi, Pignot, Roubari et Tatihou) ont été restaurés et leur architecture mise en valeur. Ceux de plus grande taille ou à plus forte activité économique (Granville, Portbail, Barneville-Carteret, Diélette, Barfleur et Saint-Vaast-la-Hougue) ont fait l'objet de grandes opérations de travaux et de développement. Nous avons souhaité aller un peu plus loin et créé en 2012 une société publique locale (SPL) d'exploitation des ports de la Manche avec les communes où sont implantés ces ports - à ce jour, Saint-Vaast-la-

Hougue et Portbail - de façon à en avoir une gestion et une vision de développement partagée.

### Quelles sont les incidences de la loi NOTRe ?

Elle donne la possibilité, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, de transférer la propriété, l'aménagement, l'entretien et la gestion des ports relevant de notre compétence aux autres collectivités territoriales ou à leurs groupements, où sont situées ces infrastructures. Celles-ci peuvent se porter candidates, mais la SPL est un montage qui pourrait satisfaire tout le monde, c'est en tout cas une possibilité qui est offerte. La loi dit que si aucune collectivité n'est intéressée et que le Département ne souhaite pas maintenir sa compétence, elle revient à la Région. Le 25 septembre, nous avons donc pris une délibération pour informer l'État de notre souhait de conserver les 14 ports départementaux, ainsi que le port de Cherbourg-Octeville au sein de PNA.

### Quels sont les avantages de la SPL ?

Au fur et à mesure des échéances des différentes délégations de service public (DSP), la concession des ports d'intérêt économique pourrait être intégrée dans la SPL. Comme à Barneville-Carteret, par exemple, où le port est actuellement géré par la commune. L'idée de la SPL, c'est que les communes où se trouvent ces ports soient nos partenaires, que nous soyons co-investisseurs. L'avantage, par rapport à la DSP, c'est aussi que ce partenariat ne peut se faire qu'entre collectivités. Elles prennent ainsi les décisions, tant de fonctionnement et de gestion que d'investissement. Enfin, plus nous serons nombreux, plus nous pourrions mutualiser certains services (dragage des ports, entretien des pontons...), par un appel d'offres commun par exemple, et réaliser des économies d'échelle. C'est tout l'esprit de la loi NOTRe.

## Sommaire

### 2 Services aux collectivités

- Agrilocal50, encourageons l'économie de proximité !
- Attractivité du littoral : le Département soutient les territoires

### 3 Actu

- Grand Départ du Tour de France 2016
- Port de Cherbourg, un gisement d'énergies et d'emplois
- La Manche au Salon Parcours France

### 4 Services aux habitants

- Le Département renforce son aide aux TPE
- Maintien du dernier commerce

### En ligne

- Téléprocédure : aide à l'assainissement

### Numerique

- KIT M, la Manche pratique

### Agenda des travaux routiers

## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL PLUS PROCHE DE VOUS



> Parmi les produits proposés sur Agrilocal50 : les poissons issus de la pêche locale



> Pôle nautique de Barneville

## > SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

### AGRILOCAL50

#### Consommons nos productions !

Le conseil départemental de la Manche a développé en 2014 la plateforme Agrilocal50. Son but : favoriser une alimentation avec des produits locaux de qualité et de saison dans les restaurations collectives et développer les filières d'approvisionnement de proximité.

Élaboré dans le strict respect des règles des marchés publics, ce dispositif en ligne, simple d'utilisation, gratuit et direct, met en relation les producteurs locaux et les restaurations collectives. Pour sa mise en œuvre dans la Manche, les chambres consulaires (agriculture, métiers et artisanat) sensibilisent et forment les agriculteurs et les artisans locaux. Le Département fait de même avec les restaurations collectives et assure aussi la coordination globale entre elles et les fournisseurs. « À ce jour, le réseau Agrilocal manchois, ce sont 70 producteurs locaux

et plus de 35 restaurations collectives (écoles primaires, collèges, lycée privé et cuisine centrale), avec 60 000 € d'achats effectifs. Le conseil départemental souhaite développer ce cercle vertueux, en mobilisant tous les acteurs locaux. Cela représente un potentiel de 20 millions de repas par an. », soulignent Patrice Pillet, vice-président du conseil départemental en charge de l'Agriculture et du Développement économique, et Maryse Hédouin, conseillère départementale en charge de la politique agricole.



#### Réponses aux principales questions que vous vous posez :

##### Nous sommes intéressés pour nous approvisionner localement, mais ne connaissons pas l'offre, comment faire ?

Le site internet Agrilocal50 recense l'ensemble des producteurs locaux souhaitant travailler avec les collectivités territoriales. Il facilite leur mise en relation en faisant connaître cette offre, qui présente de véritables atouts : le goût, la qualité, l'intérêt de faire vivre l'activité locale.

##### Doit-on obligatoirement faire des appels d'offres pour la restauration ?

Le code des marchés publics impose la mise en concurrence des entreprises dès le premier euro public dépensé. La majorité des collectivités ou des restaurations collectives utilisent la procédure adaptée pour leurs marchés alimentaires. Agrilocal50 facilite l'accès des producteurs locaux à la commande publique. La mise en concurrence et la procédure de marché public sont formalisées par un règlement de consultation automatique et l'émission d'un avis de publicité.

##### Que peut-on espérer au niveau des coûts ?

Il faut réfléchir aux aspects liés à la rentabilité, pouvoir introduire un certain pourcentage de produits locaux, tout en travaillant l'équilibre entre les différents aliments. L'une des solutions consiste à limiter le gaspillage alimentaire pour mieux dépenser, et sans intermédiaire, on limite les coûts.

> Infos : [agrilocal50.fr](http://agrilocal50.fr)

> Contact : Guillaume Bouley - [agrilocal50@manche.fr](mailto:agrilocal50@manche.fr)  
06 73 02 26 20 ou 02 33 06 69 21

## Attractivité du littoral

Le Département soutient les territoires par des actions spécifiques adaptées à chacun d'eux. Exemple sur la Côte des Isles, où le littoral est un levier d'attractivité, qu'il actionne en modernisant les infrastructures ou en permettant le maintien de l'activité maritime.

### Barneville-Carteret, nouveau pôle nautique

Inauguré le 3 octobre après une première saison estivale réussie, le pôle nautique de Barneville-Carteret conforte la vocation de ce port départemental, qui accueille à la fois activités de pêche, de plaisance et liaisons maritimes avec les îles Anglo-Normandes. Sa construction, sous maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes de la Côte des Isles, a bénéficié d'un financement de 206 106 € du Département, dans le cadre du contrat de territoire 2012-2014 conclu entre les deux collectivités. Voué à rassembler des structures de loisirs et de sports de mer, qui disposaient auparavant de locaux peu adaptés et vétustes, le pôle nautique accueille désormais le club d'aviron et l'école

de voile, que d'autres associations pourront rejoindre. Ouvert au public, aux divers usagers et pratiquants, ce bâtiment de 600 m<sup>2</sup> construit sur pilotis, comprenant une nouvelle cale d'accès à la mer, est plus fonctionnel. Le pôle va ainsi permettre de renforcer l'attractivité touristique et la pratique du nautisme sur la Côte des Isles. « Cet équipement structurant répond aux priorités stratégiques de notre politique contractuelle, pour contribuer au développement économique des territoires et avancer vers un cap clair : un département tourné vers la mer et à la pointe de l'innovation. », indique Jean Morin, président de la commission des Infrastructures et de l'Environnement du conseil départemental.



### Portbail, travaux de désensablement d'urgence

La SPL des ports de la Manche (dont le Département détient 85 % des parts) assure l'exploitation du port de Portbail depuis 2013. Situé dans un havre, il est soumis à un ensablement naturel important. L'augmentation spectaculaire des volumes de dépôt de sable accélère la fréquence de dragage nécessaire, actuellement de sept ans, pour assurer une navigation et une exploitation portuaire en toute sécurité, et entraîne une charge financière très lourde à l'échelle du port. Des travaux

d'urgence s'imposent pour désensabler la zone d'échouage, mais également pour l'entretien traditionnel.

Le conseil départemental a donc accordé, en septembre, une subvention exceptionnelle de 400 000 €, conditionnée à l'engagement de la SPL de financer les futurs travaux d'entretien et de dragage par le biais de provisions annuelles adaptées, avec une augmentation générale des tarifs pour préserver l'avenir de ce port.

FILM OFFICIEL  
**Grand Départ du Tour de France 2016**  
 MANCHE - NORMANDIE



tourdefrance-manche.fr

AGENCE : casusbelli  
 RÉALISATION : STUDIO WHITE

› Film officiel du Grand Départ du Tour de France 2016 dans la Manche

ACTU

## Grand Départ du Tour de France 2016

### Mesurez-vous à la Manche !

Pierre angulaire de la stratégie de communication du Grand Départ du Tour de France 2016 dans la Manche-Normandie, le film officiel réalisé par le Département, dévoilé le 20 octobre au Palais des congrès, a reçu le 1<sup>er</sup> prix national de « meilleure réalisation audiovisuelle » aux Trophées de la communication 2015<sup>®</sup>. Il valorise la Manche avec élégance et sobriété, à travers les quatre éléments (air, feu, eau et terre), auxquels se mesure un coureur cycliste. Il exprime toute la force de notre territoire. Une approche suggestive, esthétique, un univers sonore et une nappe musicale ajustés, soulignent le défi à relever. 2,12 minutes d'émotion à retrouver sur le site [tourdefrance-manche.fr](http://tourdefrance-manche.fr), lui aussi récompensé, avec le 2<sup>e</sup> prix du « meilleur site internet d'une administration ». À partager ou diffuser le plus largement possible jusqu'au jour J !

### Les collectivités partenaires se mobilisent

Fin septembre, les équipes d'Amaury Sport Organisation - organisateur du Tour de France - étaient dans la Manche pour un point technique des sites de départ et d'arrivée de chaque étape. Des visites, menées sur site par le comité de pilotage du Grand Départ, les services de l'État (gendarmerie...), le service départemental d'incendie et de secours et les collectivités partenaires, ont permis d'aborder tous les aspects pratiques : implantation des zones techniques de départ et d'arrivée, positionnement des infrastructures, alimentation en électricité, en eau, etc. Ont aussi été définies, entre autres, les implantations du centre principal des médias et de la permanence d'accueil au Pôle Hippique de Saint-Lô (sur 8 000 m<sup>2</sup> d'espace), du centre de presse de l'arrivée de Cherbourg-Octeville à l'hippodrome de La Glacière, et de la cérémonie de présentation des équipes à Sainte-Mère-Église. Au total, le Tour sillonnera le territoire, où les trois étapes du Grand Départ représenteront pas moins de 435 km de parcours. Une première dans l'histoire de l'événement !

ACTU

## Salon Parcours France La Manche se mobilise pour son économie

Destiné aux actifs et familles souhaitant venir s'installer en province, le Salon Parcours France a lieu chaque année à Paris. Depuis 2012, le conseil départemental est présent, aux côtés des pays du Cotentin, de Coutances et de la Baie du Mont-Saint-Michel, de la CUC et de Saint-Lô Agglo, sous la bannière « Manche West Normandie ». Objectifs : faire connaître l'offre du territoire en termes d'emplois, de qualité de vie, services à la population, activités culturelles et sportives..., pour faire venir les salariés sur des métiers en tension, cadres et professionnels de santé et leurs familles, et capter des porteurs de projet.



› Travaux d'extension du port de Cherbourg © Jérôme Houyvet/lumieresmarines.com

› ACTU

## Port de Cherbourg, un gisement d'énergies et d'emplois

C'est à Cherbourg qu'Alstom va implanter en 2016 son usine de pales pour les éoliennes offshore, destinées aux trois parcs remportés par le consortium EDF Énergies Nouvelles. L'installation d'une unité d'assemblage d'une partie de ces éoliennes (158 au total) est également prévue. Une bonne nouvelle pour la Manche, avec des centaines de créations d'emplois à la clé, rendue possible grâce aux investissements de Ports normands associés : 100 M€ de travaux d'aménagements et d'extension de quais destinés à transformer l'emprise du port de Cherbourg et préparer le Cotentin à accueillir les industries de l'hydrolien et de l'éolien offshore.

La Région Basse-Normandie, le Département de la Manche et la communauté urbaine de Cherbourg (CUC)\* vont prochainement délibérer sur le montant des aides des collectivités à la construction d'usine de pales.

\* qui deviendra la commune nouvelle Cherbourg-en-Cotentin le 1er janvier 2016

› Plus d'infos sur [pna-ports.fr](http://pna-ports.fr)



Retour sur l'édition du 13 octobre :

Contacts établis par la Manche :

- 60 salariés
- 25 porteurs de projet
- 6 professions médicales
- 150 offres salariales
- 109 offres de reprises d'entreprises artisanales
- 99 offres de reprises d'entreprises industrielles et commerciales

À noter : Le Grand Ouest est la destination la plus demandée et dépasse le Sud Est pour la première fois.

## > SERVICES AUX HABITANTS

# Très petites entreprises

### Le conseil départemental renforce son aide

L'assemblée départementale a voté en septembre la création d'un volet « trésorerie » au dispositif existant de fonds départemental d'aide aux très petites entreprises (FDTPE).

« Créé par le Département en 2006, le FDTPE fonctionne grâce à un fort partenariat avec la chambre des métiers et de l'artisanat et les chambres de commerce et d'industrie. Pour aider les TPE de moins de 10 salariés en situation de tension de trésorerie pour des raisons de croissance ou de conjoncture, nous avons élargi ce fonds départemental d'un volet « trésorerie ». C'est une avance remboursable à taux zéro, plafonnée à 20 000 €, accordée sur le principe suivant : 1 € de FDTPE « trésorerie » pour 1 € venant soit d'un prêt bancaire de trésorerie, soit d'une augmentation

des fonds propres. La durée de ce prêt est de deux ans maximum, avec des remboursements trimestriels, qui peuvent être exceptionnellement différés de six mois si dûment justifiés. Le montage se fait avec les conseillers d'entreprises de nos partenaires consulaires, avant dépôt auprès de notre direction du développement et des affaires européennes. »

Jacques **COQUELIN**  
conseiller départemental  
en charge des Entreprises  
et projets économiques

> Contact : Guillaume Bacchi 02 33 05 95 33 / guillaume.bacchi@manche.fr

### Maintien du dernier commerce

Dans le cadre de la politique contractuelle du Département, les communes de 1 000 à 2 500 habitants peuvent prétendre, depuis 2014, à l'aide au « maintien du dernier commerce ». Sont éligibles : les opérations sous maîtrise d'ouvrage communale ou intercommunale relatives à l'acquisition-aménagement et l'extension ou la construction d'immobilier destiné à accueillir un commerce, en vue du maintien ou de la création d'une activité non concurrente de celles représentées dans la commune.

Les conditions requises : le respect des clauses d'éco-conditionnalité et de la loi handicap et mise aux normes APMR (accessibilité pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite), une prise en charge des frais d'acquisition ne pouvant excéder 60% du coût global du projet et l'instruction d'un seul dossier par intercommunalité.



> Exemple récent de commerce aidé : la superette de Saint-Jean-de-Daye, implantée en centre-ville

### > EN LIGNE



> Station de lagunage à Saint-Sansom-de-Bonfossé

## Téléprocédure : aide à l'assainissement

Première étape vers la dématérialisation des procédures voulue par le conseil départemental, les communes rurales zonées et EPCI concernés peuvent désormais transmettre et suivre en ligne leur demande d'aide à l'assainissement collectif. Ceci au titre de la préservation et de l'amélioration de la qualité des milieux, dans le cadre de contrats de territoire. Cette simplification s'inscrit dans les enjeux de performance et d'adaptation aux contraintes budgétaires de la collectivité, et s'étendra progressivement à d'autres démarches, au service de tous les publics.

> conseil.departemental.manche.fr (rubrique « guide des aides »)

### > NUMÉRIQUE

## KIT M : la Manche pratique



Initié par le Département de la Manche, véritable projet d'application mobile mutualisée, KIT M a vu le jour il y a deux ans, grâce à un partenariat avec Manche Numérique et Manche Tourisme. En accompagnant les collectivités manchoises souhaitant développer l'outil, Manche Numérique a déjà permis à une quinzaine d'entre elles de se doter de l'application. D'autres les rejoindront au printemps. Chacune offre ainsi à ses

habitants et visiteurs des services mobiles propres à son territoire. D'abord développés pour des parcours numériques sur les thèmes tourisme-culture-patrimoine, ces services se sont enrichis d'informations pratiques. Ils s'étendent désormais aux transports et toucheront, dans les années à venir, d'autres domaines de la vie quotidienne, pour une meilleure communication entre le citoyen et la collectivité.



Marie-Hélène **FILLÂTRE**  
conseillère  
départementale  
en charge  
du Numérique

### Un usage mutualisé unique en France

« C'est l'interactivité et la valeur ajoutée de ce type d'usage, permettant l'accès à des contenus enrichis (audio, photo, vidéo...) depuis son mobile, qui a motivé le Département à créer KIT M avec Manche Numérique, pour le mettre à disposition du public, mais aussi des collectivités souhaitant l'adapter à leur offre de services. La première à avoir ainsi développé un parcours de visite est la communauté de communes de Sainte-Mère-Église, avec son « musée à ciel ouvert ». Le Département accompagne les collectivités dans leur démarche, en leur fournissant l'accès à l'application et une assistance à maîtrise d'ouvrage (formation de l'administrateur de la plateforme, comité éditorial...). Cet usage mutualisé est unique en France, il n'existe pas ailleurs à l'échelle d'un département.

#### Un musée dans la poche

Les habitants et visiteurs peuvent découvrir la Manche en profondeur et en toute autonomie. Il leur suffit de télécharger gratuitement KIT M sur leur téléphone. Ensuite, nul besoin de connexion internet, des bornes interactives disposées sur les sites de visite leur donnent accès à de nombreux contenus. L'exposition hors les murs des Archives départementales sur le sentier des Douaniers par exemple, entre La Hague et le cap du Rozel, pour mieux connaître l'histoire de notre patrimoine maritime ; un parcours commenté du château de Gavray initié par la communauté de communes du Bassin Coutançais et l'association de sauvegarde du château ducal ; la découverte de l'histoire de Saint-Pair-sur-Mer avec son office de tourisme ; une immersion dans la vie granvillaise sous l'Occupation ou encore dans les pas de Christian Dior, à Granville...

#### Des services aux usagers

KIT M permet aussi de trouver des informations pratiques géolocalisées, du type hébergement, restauration, agenda des manifestations, itinéraire..., où que l'on se trouve dans le département. Et aujourd'hui, on peut s'y informer sur les lignes Manéo express de son secteur, les aires de covoiturage ou de rechargement de véhicules électriques, grâce à la nouvelle fonctionnalité transport. Bientôt, on trouvera sur KIT M des photos à 360°, de la réalité virtuelle ou augmentée... Les sites et musées du Département, les espaces naturels sensibles, travaillent sur leur application, de même que l'association du Grand Départ du Tour de France 2016 dans la Manche, qui proposera dès le 24 mars (J-100) des parcours enrichis autour des étapes manchoises, l'agenda issu des appels à projets et de nombreuses infos pratiques à l'approche de l'événement. Demain, KIT M sera un outil d'information incontournable sur notre territoire. »

> Plus d'infos sur [manchenumerique.fr](http://manchenumerique.fr)

> Contact : Véronique Bidan 02 33 77 83 64 / veronique.bidan@manchenumerique.fr

## Agenda

### Principaux chantiers routiers

**RD 70 - Entre les communes de Chef-du-Pont et Sainte-Marie-du-Mont** : renouvellement de couche de surface - travaux réalisés au printemps, sous déviation

**RD 913 - commune de Sainte-Marie-du-Mont** : renouvellement de couche de surface à l'entrée d'Utah Beach - travaux réalisés au printemps (sous déviation)

**RD 8 - commune d'Airel** : sécurisation du passage à niveau n°2 (sous alternat) - fin des travaux prévue fin décembre

**RD 28 - Commune de Saint-Lô** : sécurisation au lieu-dit « La Calotte » - début des travaux envisagé courant mars pour une durée d'1 mois (sous alternat)

**RD 972 - Commune de Saint-Lô** : aménagement d'un carrefour giratoire avec la RD 559 et la rue des Sycomores - travaux envisagés fin janvier pour une durée de 2 mois (sous alternat pour un sens de circulation et déviation pour l'autre sens)

**RD 971 - Commune d'Orval** : sécurisation du pont de Hyenville au giratoire du « Cardron » : réalisation de deux bandes multifonctionnelles sur chaque accotement et réduction de la largeur des voies - début des travaux début février pour une durée de 5 mois (une partie sous alternat et une autre avec route fermée et déviation)

**RD 973 - Contournement de Marcey-les-Grèves** : Les travaux préparatoires à l'ouvrage SNCF ont démarré début novembre pour une durée de 3 mois.

D'autres vont débiter sur 3 ouvrages, entre les lieux-dits « Les Pigannières » et « Le Fumeçon », sur les communes de Ponts et Saint-Jean-de-La-Haize. Ils consistent à réaliser les aménagements suivants :

- **RD 175 - Commune de Ponts** : travaux de préparation pour la construction de l'ouvrage du passage inférieur n°23 à compter du 30 novembre (sous alternat et déviation mise en place par l'agence technique départementale Mer et Bocage)

- **Commune de Saint-Jean-de-La-Haize - voies communales n°2** : aux lieux-dits « Les Rosières » et « Les Baudières » et n°5 - travaux de préparation pour la construction de l'ouvrage du passage inférieur n°21 à compter du 1<sup>er</sup> février (sous alternat et une partie de route fermée sous déviation)

> Plus d'infos sur [transports.manche.fr](http://transports.manche.fr)